



APPRET

Impression universelle aux résines acryliques et alkydes-uréthanes en phase aqueuse

PRODUIT :

Excellent pouvoir d'accrochage, aspect tendu, microporeux, grand confort d'application, idéal chantier HQE.

ORIGINE :

Fabrication française.

GÉNÉRALITÉS :

• Définition :

Produit en phase aqueuse pour couche d'impression à base de copolymères acryliques et de résines alkydes/uréthanes en émulsion, destiné aux supports neufs ou anciens et spécialement adapté aux finitions haut de gamme.

• Conditionnement :

Pots de 1L, 2,5 L et 5L.

• Teintes :

Livré en blanc et en 6 teintes.

Les teintes sont réalisables à la machine à teinter.

UTILISATION :

Conditions d'exécution des travaux conformes aux normes et règles de l'art pour la préparation des supports comme pour l'application.

• **Travaux :** Neufs, de rénovation ou d'entretien.

• **Emplacement :** À l'intérieur et à l'extérieur.

• **Destination :** Murs, plafonds et boiseries.

APPLICATION :

Supports convenablement préparés :

Conformément aux DTU en vigueur ou autre document applicable (Cf. QR CODE au verso)

- Enduits en plâtre, composants en plâtre de cloisons, doublages et plafonds (lisses ou cartonnés).
- Enduits de préparation des supports.
- Subjectile bois et dérivés.
- Anciens vernis ou anciennes peintures d'aspect satiné ou brillant en bon état de conservation et parfaitement adhérents au support.
- Portes de communication postformées.
- Matières plastiques dures tels que PVC, polycarbonate.

Précautions d'emploi :

En vue de l'application sur supports plastiques, il est impératif de s'assurer préalablement de la compatibilité et de l'adhérence avant les travaux d'application en exécutant

des essais d'adhérence par quadrillage afin de valider la solution de traitement.

Si le support est poreux, le taux de dilution sera porté jusqu'à 30 %. En général, si un doute subsiste sur la nature du fond, un essai préalable sera indispensable.

Chais ou caves à vin : ventilation adaptée pendant et après l'application.

Ne pas utiliser en milieu confiné.

En intérieur :

- ne pas appliquer par température inférieure à 8° C et par humidité relative supérieure à 70 %.
- ne pas appliquer sur des supports en bois contenant plus de 12 % d'humidité en masse.

Nettoyage et préparation des fonds :

Conformes au NF DTU 59.1.

APPLICATION :

Matériel :

- Brosse poils mixtes.
- Rouleau polyamide texturé 7 à 12 mm.
- Pistolet sans air : buses Ø 13 à 17 millièmes de pouce et filtres de 180 à 100 « mesh »/maille.

Nettoyage du matériel :

A l'eau, immédiatement après usage.

Dilution : À l'eau

- Brosse et rouleau : support non absorbants : 0 à 5 % - support absorbants / poreux

(plâtre par exemple) : maximum 30 %.

- Pistolet : 3 à 5 %.

Rendement superficiel spécifique :

10 à 13 m²/litre et par couche.

Ce rendement dépend de l'absorption et du relief des supports, et peut varier de 20 à 30 %.

Temps de séchage :

- Sec en surface : 1 h.
- Sec apparent complet / recouvrable : 4 à 5 h.

CARACTERISTIQUES TECHNIQUES :

Aptitude à l'usage :

- Fonction générale : produit de construction faisant l'objet d'une déclaration de performances "DoP" volontaire du revêtement auquel il est incorporé conformément à la norme retenue en l'absence d'une spécification technique harmonisée permettant son marquage CE.
- Fonctions particulières par référence aux normes et/ou spécifications applicables ou à paraître :
 - Excellente adhérence sur tous les types de supports.
 - Hydrofuge.
 - Non altération de la composition et des qualités organoleptiques des aliments à proximité.
 - Apporte une couleur uniforme au support.
 - Compatible avec toute peinture de finition classique du bâtiment.

Identification :

Caractérisation selon NF T 36-005 :
Famille I, catégorie 7b2/ 4a.

Présentation en pot :

Légèrement thixotrope.

Aspect du feuil sec :

- "Mat - Velouté".
- Tendue.

Masse volumique :

1,42 ± 0,05 kg/dm³ (en blanc).

Extrait sec :

- En poids : 53,0 ± 2,0 %.
- En volume calculé : 33,7 ± 2,0 %.

Point d'éclair :

Non inflammable, produit en phase aqueuse.

Conservation :

12 mois en emballage d'origine, non ouvert, à l'abri du gel, de la chaleur et de l'humidité.

HYGIENE ET SECURITE, SANTE ET ENVIRONNEMENT :

Sécurité en cas d'incendie :

Classement français conventionnel M1 sur support M0 (selon l'arrêté du 21 novembre 2002).

Fiche de données de sécurité :

Celle-ci est accessible sur le site www.meriguet-carrere.fr ou sur www.quickfds.fr

Etiquetage de type II / NF EN ISO 14021 à valeur d'écolabel spécifique HSE pour une protection équivalente sinon supérieure aux exigences réglementaires et/ou certifiées. Déclaration explicative incluse dans la FDES traitant de l'impact environnemental du produit.

Intégrité des aliments : Bénéficie du label Zone verte Excell Bronze qui atteste du non dégagement

de substances susceptibles d'altérer les propriétés organoleptiques des denrées stockées dans les locaux où le produit peut être appliqué (notamment chais ou caves, cuveries...). Il n'est pas destiné au contact direct avec les aliments.

Emissions dans l'air en intérieur :

Information sur le niveau d'émission de substances volatiles dans l'air intérieur, présentant un risque de toxicité par inhalation, sur une échelle de classe allant de A+ (très faibles émissions) à C (fortes émissions), selon décret n° 2011-321 du 23 mars 2011 : Classement A+.

COV (directive 2004/42/CE et arrêté français du 29 mai 2006) : Valeur limite UE (cat. A/g) : 30 g/l (2010).
Ce produit contient moins de 1 g/l COV.

CONDITIONS GENERALES D'EMPLOI "CGE" : Ces conditions sont annexées à la déclaration des performances du ou de chaque produit de revêtement concerné dont la consultation est obligatoire (version papier sur demande), et qui permet de vérifier que la présente fiche correspond bien à son édition la plus récente.



240, boulevard Saint-Germain, 75007 Paris

Tel +33 (0)1 58 90 15 75 - www.meriguet-carrere.fr

Bureau : L'art de la Peinture, SAS au capital de 10 000€ - 12, rue du Parc Royal, 75003 Paris
SIRET 81880292800015 - TVA intracommunautaire FR 02 818802928